



COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 JANVIER 2020 A 19 H 30.

*Affiché le 22 janvier 2019*

Présents : ARSAC Véronique, THIVOLLE Michel, CROZIER Lionel, LOOPUYT Christine, Flavien BOURDOIS, Daniel THIBAUD, CHARPENET Loïc.

Absents excusés : MALECOT Olivier, Pascale DUMONT, Régina CAMPELLO.

Secrétaire : CROZIER Lionel.

Le Maire ouvre la séance en demandant au conseil municipal de désigner le secrétaire de séance : CROZIER Lionel, unanimité pour.

**Travaux école suite au séisme**

Le conseil municipal décide d'approuver la demande de subvention pour les travaux à faire à l'école (toiture, charpente, cheminée et sécurisation) et à la buvette (toiture et wc) suite à l'établissement de 2 devis par les entreprises ROUX et BEAUFILS tel que précisé ci-dessous :

1. BEAUFILS : Toiture et charpente école : 4 749.00 €
2. SAS ROUX : Cheminée et sécurité (déjà fait) et linteaux à école et toiture et wc à la buvette (non compris plâtrerie et peinture intérieure) : 18 140.00 €

7 voix pour.

**Autorisation de mandatement, engagement avant le vote du budget**

Le conseil municipal prend acte de l'état établi par le Maire concernant les restes à réaliser 2019 (dépenses/recettes engagées mais non réalisées).

**Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie au maire pour le conseil municipal (art L.2122.22 du C.G.C.T.) pour information.**

Pas de préemption de la commune suite à la Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) du propriétaire de la parcelle A 540 pour 79 000.00 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Le Maire  
Loïc CHARPENET



Le Secrétaire